

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

LA TOISON D'OR

Comme nous l'avons annoncé, le conseil des ministres espagnol a décidé d'accorder à M. Félix Faure, président de la République française, la décoration de la Toison d'Or. Le gouvernement d'Alphonse XIII a voulu reconnaître ainsi les services rendus par la France à l'Espagne, au cours des négociations engagées avec les Etats-Unis pour la conclusion de la paix.

Depuis la fondation de la République, M. Félix Faure est le quatrième président qui reçoive le collier : M. Thiers, le maréchal de Mac-Mahon et M. Grévy avaient, avant lui, obtenu le même honneur et, par un singulier hasard, le duc d'Anmale avait servi de parrain au président qui devait, quelques années plus tard, le déposséder de son grade militaire et l'expulser du territoire français.

Le *Journal des Débats* publie sur l'ordre qui vient d'être conféré à M. Félix Faure des notes fort intéressantes dont nous demandons à notre confrère l'autorisation de faire profiter nos lecteurs.

L'Ordre de la Toison d'Or est l'un des plus célèbres, et l'un des plus anciens de la chrétienté. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, le fonda à Bruges, le 10 février 1429, à l'occasion de ses noces avec Isabelle de Portugal, et le plaça sous l'invocation de Saint André et de la Vierge Marie.

Les historiens ne s'accordent pas sur le mobile qui déterminait le créateur de l'Ordre à choisir pour enseigne le bélier de Colchide.

Suivant les uns, il aurait voulu symboliser la fidélité de son amour, comparable à la ténacité des Argonautes en quête de la Toison.

D'autres chroniqueurs rapportent, au contraire, que, menant de front l'hymen avec la galanterie, Philippe avait fait faire de la chevelure de ses vingt-quatre maîtresses un lac d'amour, du centre duquel les blonds cheveux de Marie de Rembrugge, par leur éclat doré, attiraient tous les regards.

D'autres, enfin, racontent tout simplement que, ayant spéculé sur les laines, le duc de Bourgogne avait tenu à perpétuer le souvenir de cette heureuse opération.

Quoi qu'il en soit, et que l'hymen, la galanterie ou le commerce ait présidé à la fondation de l'Ordre, la Toison d'Or, entre les mains de Philippe et de ses successeurs, devint une confrérie politique des plus puissantes.

Le chef de la Maison de Bourgogne en était le grand-maître ; ses trente-et-un chevaliers, « gentilshommes de nom et d'armes sans reproches », juraient de le servir en toutes choses et de lui révéler les projets et complots formés contre lui. Il était stipulé que, si la ligne mâle de la famille princière venait à s'éteindre, l'époux de l'héritière du dernier souverain deviendrait chef de l'Ordre. C'est pourquoi, à la mort de Charles le Téméraire, la maîtrise passa dans la Maison de Habsbourg, par suite du mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien.

L'abdication de Charles-Quint laissa l'Or-

dre divisé en deux branches : chacun des Habsbourg qui gouvernait l'Espagne et l'Autriche fut tenu pour grand-maître et ils exercèrent concurremment les droits. La ligne espagnole s'étant éteinte, en 1700, l'Autriche éleva la prétention de garder seule la maîtrise ; mais Philippe V refusa de se laisser dessaisir et, après de longs pourparlers, il fut convenu que les deux dynasties conserveraient leurs droits.

L'Ordre de la Toison d'Or autrichienne ne se décerne aujourd'hui encore qu'à des catholiques souverains, princes de familles régnantes, membres illustres de la noblesse ou fonctionnaires éminents. Il y a quelques années, sur les 65 chevaliers, 30 étaient d'origine impériale ou royale ; les 35 autres appartenaient à la plus haute aristocratie de l'Empire austro-hongrois.

L'Ordre espagnol qui, lui aussi, compte surtout parmi ses membres des princes et Grands d'Espagne, forme cependant une aristocratie moins fermée. De tout temps, le mérite personnel et les actions d'éclat ont permis d'y prétendre.

Les insignes de la Toison espagnole consistent dans le collier, le pendant, le manteau et la cape. Le collier se compose d'une double chaîne d'or et de pierres précieuses. Le pendant est un mouton d'or relié par le milieu du corps à une croix en flammes. Le manteau est en velours cramoisi, doublé de satin blanc et richement brodé. La cape est une sorte de bonnet de velours pourpre, également brodé d'or, d'où pend une draperie rouge qui s'attache à l'épaule. Une longue robe, de bas et des souliers de même couleur complètent ce costume éclatant qu'on ne revêt, hâtons-nous de le dire, que dans des cérémonies tout à fait exceptionnelles.

Le collier lui-même se met assez rarement : les chevaliers ne portent, en général, que le pendant, c'est-à-dire le mouton d'or retenu au cou par un simple ruban rouge, et la suite d'Alphonse XII se divertit, raconte notre confrère parisien, aux dépens de M. Grévy, lorsque celui-ci, à un dîner de l'Élysée, voulant faire honneur à son hôte royal, s'avisait de paraître orné de la double chaîne comme un bedeau ou un huissier.

Les colliers, qui ont une grande valeur, ne sont que prêtés aux titulaires, en sorte que chacun d'eux a son histoire, comme chaque fauteuil de l'Académie.

Celui du roi Humbert appartient à Christophe Colomb et l'empereur Frédéric III portait celui de Fernand Cortez. M. Thiers avait hérité du collier du prince d'Orange et celui de M. Grévy avait orné le col de M. Guisot.

À la mort du titulaire, les insignes doivent être, aussitôt après les obsèques, renvoyés à la chancellerie de l'Ordre. On assure qu'il fut nécessaire de rappeler cet usage à la famille d'un des derniers chevaliers français.

Nous laissons au grave *Journal des Débats* la responsabilité de cette information, qui a bien les allures d'un mot de la fin malicieusement décoché. Mais qui sait ? Le vrai n'est pas nécessairement vraisemblable.

L'AFFAIRE DREYFUS

Du *Petit Bleu* :

Ceux qui mènent la campagne en faveur de Dreyfus devraient nous laisser un peu de répit. Ils vont obtenir ce qu'ils désirent, c'est-à-dire la révision du procès ; qu'ils aient donc la patience et le tact d'en attendre le résultat. Leurs violences, leurs indignations, leurs exagérations ne servent qu'à accuser leur maladresse.

Ceux qui sont convaincus de la culpabilité de Dreyfus pourraient, de leur côté, nous épargner leurs humiliantes menaces et leur anti-patriotiques appels à l'étranger puisqu'ils se ménagent la satisfaction — satisfaction assez cruelle — ou tout au moins l'espérance que Dreyfus sera condamné une seconde fois.

Que de fautes, que de sottises, que de petites sottises on a accumulées de part et d'autre dans cette malheureuse affaire !

C'est à la justice qu'il appartiendra désormais de statuer ; et ce ne sont pas nos polémiques qui pourront en changer le cours.

Il y a, en vérité, bien d'autres sujets qui sollicitent notre attention. Et il est inadmissible que la vie de tout un peuple soit suspendue par des querelles aussi misérables, qui donnent à l'étranger une triste idée de notre intelligence et de notre bon sens.

Que doit penser le Tsar, qui a lancé ce manifeste humanitaire ?

Que doivent penser nos commerçants et industriels, qui voient dans cette succession de crises, un ralentissement dans leurs affaires ?

Que doivent penser nos travailleurs qui s'imaginaient bénévolement qu'une nouvelle législature ouvrirait le champ aux discussions sur les conditions du travail, sur l'assistance, sur l'hygiène, sur les caisses de retraites ?

Il est probablement plus intéressant de se livrer à des polémiques échauffées, d'échanger des injures, de déposer des interpellations, de provoquer des crises ministérielles. Et dans quel but, dans quel intérêt, et surtout à quel moment ? au moment où la révision a été réclamée par les uns et subie par les autres, comme une mesure d'apaisement et où la justice prononcera, en dernier ressort, une sentence définitive, devant laquelle tout le monde devra s'incliner.

De grâce, laissez-nous respirer, et occupons-nous un peu des affaires du pays.

Encore une interpellation

Du *Courrier du Soir* :

« M. Dauzon, député de Lot-et-Garonne, a écrit au président du conseil pour l'informer qu'il l'interpellerait sur les incidents de l'affaire Dreyfus. »

M. Millevoye et M. Mirbeau

M. L. Millevoye se considérant comme offensé par un article paru dans l'*Aurore*, sous la signature de M. Octave Mirbeau, avait adressé à ce dernier ses témoins, MM. Lasies et Emile Massard.

M. Octave Mirbeau leur a remis la lettre suivante :

« Monsieur,

« Je ne vous dois aucune réparation. Je ne vous ai pas insulté. J'ai constaté que vous aviez fait du « faux » — faux Norton, faux de l'état-major — votre carrière politique. Ce n'est pas moi qui fais l'histoire.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« Signé : Octave MIRBEAU. »

Attitude de la droite

Le *Gaulois* croit savoir que M. de Ramel

va prendre l'initiative de convoquer les membres de la droite afin d'examiner les résolutions à adopter dans l'affaire Dreyfus

Encore un canard

Un télégramme annonçant le suicide d'Esterhazy, a été envoyé à divers journaux. Ce télégramme est l'œuvre d'un faussaire.

DOULOUREUX ANNIVERSAIRE

La pensée française, absorbée par les polémiques irritantes auxquelles tous les incidents de l'affaire Dreyfus ont donné lieu, s'est-elle reportée aux événements que rappelle la date de ces derniers jours ?

Une cérémonie commémorative a eu lieu à Bazeilles et à Sedan ; mais tous les Français se sont-ils associés de cœur à ces souvenirs de deuil qui devraient être un appel au devoir et à l'union ?

Que de leçons, ces événements déjà lointains, et toujours irréparés, ne fournissent-ils pas aux esprits réfléchis et aux cœurs vraiment patriotes ! Sans déprécier ce que les gouvernements successifs ont fait pour notre relèvement, ne doit-on pas constater que, à côté de l'œuvre matérielle encore inachevée, l'œuvre morale est encore loin de son achèvement ?

La force de la patrie est dans l'union de ses membres. Combien y a-t-il, dans les partis et même au pouvoir, d'hommes qui restent d'incorrigibles agents de désunion ?

Pendant que la date du 4 septembre passait chez nous presque inaperçue, elle était célébrée avec éclat en Allemagne, et nous en sommes réduits à nous demander si, de l'autre côté du Rhin, on n'est pas plus uni pour conserver les fruits de la victoire, qu'on ne l'est, de ce côté-ci, pour réparer la défaite.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Les colonies scolaires de St-Jean-de-Luz

Pendant les vacances nous voudrions faire connaître à nos lecteurs l'organisation des colonies scolaires dues à l'intelligente initiative de M. le docteur Delvaile de Bayonne.

Il y a onze ans, M. Delvaile eut la généreuse idée de demander aux directeurs d'écoles de la ville de Bayonne de lui signaler les élèves les plus méritants, appartenant aux familles pauvres, et vivant dans des logis insuffisants ou insalubres.

Il fit le choix de 10 garçons et les dirigea sur St-Jean-de-Luz (faubourg Ciboure). Il loua là une maison particulière, y établit ces enfants et en confia la direction et la surveillance à un maître dévoué qui sut distraire les petits colons par des promenades, leur fit chanter des chœurs, leur donna une alimentation fortifiante et pendant un mois leur fit prendre des bains maritimes à Ciboure.

Les enfants furent pesés, toisés et mesurés (tour de poitrine) au départ. Au retour ils avaient gagné 1 k. 039 en poids, 0,006 comme taille et 0,012 comme tour de poitrine.

Les années suivantes les mêmes résultats heureux se sont produits. En 1892, le bienfait fut étendu aux fillettes et, en 10 ans, les colonies bayonnaises de vacances ont recueilli 150 garçons et 80 filles.

Le docteur Delvaile explique lui-même comment il a réussi à se procurer les fonds nécessaires à son œuvre :

Souscriptions annuelles, dons de la ville, fonds recueillis parmi les élèves du Lycée de

Bayonne, dons en nature, vêtements confectionnés par des femmes généreuses, apport de médicaments gratuits par les pharmaciens, secours adressés de Paris en vins fortifiants etc., marchandises diverses offertes par les négociants, bouchers, pâtisseries de Bayonne et des environs. Voilà les sources diverses qui ont fourni aux besoins de ces colonies. (Il a été dépensé environ 15,000 francs en 10 ans).

Les résultats obtenus ont été prodigieux. Après un séjour d'un mois à la colonie, les enfants ont été rendus à leur famille l'esprit plus ouvert, l'intelligence plus vive, ayant de nouvelles forces et une meilleure santé.

Comptons-nous aussi pour rien ces impressions morales ressenties en présence de la mer et des montagnes, ces amusements libres au grand air et ces excursions si fertiles en incidents joyeux pour des citadins enfermés toute l'année ! Combien doivent leur paraître courtes ces heures passées sous un ciel azuré, sur les plages en face de la mer où ils peuvent prendre gaiement leurs ébats sous la surveillance d'instituteurs et de personnes qui les aiment et qui sont heureux de faire quelque bien autour d'eux !

L'idée du docteur Delvaille et les efforts qu'il a dépensés méritent d'être loués. Si cet homme de bien pouvait avoir dans notre pays, de nombreux imitateurs, pensez-vous que ceux qui marcheraient sur ses traces ne feraient pas une bonne action ?

La lutte pour l'existence ne doit pas nous laisser coudoyer, indifférents, les misères humaines et, si la solidarité n'est pas un vain mot, nous devons contribuer, dans la mesure de nos moyens, à faire prospérer ou à entretenir les œuvres diverses dont le but est de travailler au bonheur des humbles, des petits, des déshérités, des moins heureux que nous.

Qui de nous n'a souhaité de ressembler à la Pemette de de Laprade ?

« C'est à l'âme surtout qu'elle faisait du bien... »
 « Au lit des moribonds, elle était la prière »
 « Et chez tous apportait un rayon de soleil »

Et si nous ouvrons nos cœurs, ne ferons pas notre bourse quand l'occasion se présente !

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

Elections législatives

L'Officiel publie les décrets suivants :
 Le collège électoral de la 2^e circonscription de l'arrondissement de Narbonne (Aude) est convoqué pour le dimanche 2 octobre 1898 à l'effet d'élire un député.

Le collège électoral de Bastia (Corse) est convoqué à la même époque à l'effet d'élire également un député.

Les Fatigues aux Manœuvres

M. Le Provost de Launay vient d'adresser au ministre de la guerre la dépêche suivante :
 « J'ai l'honneur de vous informer que je déposerai une interpellation à la première séance du Sénat sur les fatigues excessives et inutiles imposées aux troupes que j'ai vues marcher lundi, à midi, sous un soleil de 45 degrés. »
 LE PROVOST DE LAUNAY.

Grandes Manœuvres dans le Centre

Les Officiers étrangers

Les officiers étrangers qui doivent assister aux grandes manœuvres ont été présentés au général Zurlinden par le colonel de Fontenillat, qui doit les accompagner pendant la période des manœuvres.

Le ministre de la guerre, entouré du général Renouard, du général Roget et de ses officiers d'ordonnance, a souhaité la bienvenue aux attachés militaires et a adressé quelques paroles au général baron Frédérick, attaché militaire russe.

Les officiers étrangers ont ensuite rendu visite au général Renouard, chef d'état-major général de l'armée.

Les officiers de marine étrangers

Le ministre de la marine vient de décider de supprimer tout embarquement d'officiers étrangers dans les escadres.

Depuis fort longtemps, des officiers de marine, de nationalité étrangère, étaient admis à faire un stage dans l'escadre de la Méditerranée. M. Lockroy a estimé qu'en raison des études touchant les problèmes de guerre, que les escadres sont appelées à faire, il pouvait y avoir des inconvénients à y maintenir ces officiers.

Les officiers étrangers ne seront plus admis que sur les bâtiments des stations lointaines et dans quelques postes à terre.

Un Toast de Guillaume II

— A un festin de gala à Porta, dans la province de Westphalie, l'empereur a pris la parole et dit :

J'espère que, sous l'égide de la paix seulement, il sera possible d'unir les grands moyens de production de l'Allemagne. Cette paix, on ne peut l'obtenir qu'en gardant prête au combat une armée bien entraînée. Dieu veuille qu'il nous soit toujours possible de travailler au maintien de la paix en employant cette arme bonne et tranchante !

L'empereur a terminé son allocution par un toast à la province de Westphalie.

L'Eclairage dans les Tunnels

M. Tillaye, ministre des travaux publics, vient d'adresser aux administrateurs des Compagnies de chemins de fer une lettre relative à l'éclairage de certains tunnels et aux améliorations à apporter à l'éclairage des trains pendant la traversée des souterrains.

Li-Hung-Chang

Une nouvelle bien parisienne, quoique nous arrivant de Chine :

Notre vieil ami Li-Hung-Chang vient d'être destitué. Depuis quelques temps déjà le pauvre homme d'Etat Chinois était mal vu de son souverain maître : successivement il avait dû rendre tous ses titres et tous ses insignes, son bouton de cristal, ses plumes de paon, sa veste jaune. (Car en Chine, quand on a cessé de plaire, on ne remporte pas sa veste, on la rend.)

Bref, autour du pauvre Li, grondait la tempête. Elle vient de l'emporter. Li, qui était tout puissant quand à Paris nous le vîmes, n'est plus aujourd'hui qu'un souffle, un rien. Et pour dire la tristesse du vieux Chinois si complètement déchu, il faudrait un poète — ou tout au moins un simple poète-mane.

CHRONIQUE LOCALE

Election de maires

Les conseillers municipaux des communes de Creysson, Carennac et Cressensac sont convoqués pour le dimanche 18 septembre, à l'effet d'élire un maire.

CAHORS

A propos de M. Grimal

Dans un de ses derniers numéros le *Télégramme* annonçait à ses lecteurs que la nomination du sympathique M. Grimal au grade de juge titulaire a été accueillie par un éclat de rire général.

Nous ne rouvrirons pas à ce sujet une polémique avec le correspondant du journal toulousain. Il est des personnes auxquelles on ne saurait reprocher les gaffes qu'elles commettent d'une manière continue.

Toutefois, pour l'édification de nos lecteurs il nous sera bien permis de nous expliquer un peu sur « la généralité » du rire en question.

Seul, le *Télégramme* s'est moqué de la légitime nomination de M. Grimal au siège de juge à Cahors.

La *Petite Gironde* et l'*Alliance* elles-mêmes ont adressé leurs félicitations à notre ami; la *Dépêche*, le *Réveil du Lot*, la *France* le *Journal du Lot*, en un mot la presque unanimité des journaux locaux et régionaux ont applaudi à la récompense accordée par le gouvernement de la République à un juge dont les qualités solides ont été appréciées de tous.

Il n'est pas nécessaire de donner de plus amples explications pour démontrer à nos lecteurs la méchanceté ridicule du journal toulousain.

Nous nous bornerons simplement à prier — dans son intérêt — le correspondant cadurcien du *Télégramme* de parler moins souvent de gens « avantageusement connus » de gens qui « excitent un rire général », on finirait par croire que notre spirituel confrère tient décidément trop à parler de lui.

Vol à l'hospice

Dans la nuit de mardi à mercredi dernier, un vol a été commis avec effraction dans

l'intérieur de l'hospice-hôpital de notre ville, dans les circonstances suivantes :

Les malfaiteurs se sont introduits dans la cuisine de cet établissement en passant très probablement par la fenêtre donnant dans la cour d'honneur, élevée de 1^m40 environ au-dessus du sol. Au moyen d'une pince de maçon, ils ont soulevé le dessus d'un tiroir fermé à clef d'une table qui se trouvait dans la cuisine. Ils ont dérobé 55 fr. en numéraire qui étaient renfermés dans un porte-monnaie. Des traces de bougie ont été constatées sur le carrelage et sur divers papiers qui se trouvaient dans ce tiroir.

De la cuisine ils se sont dirigés vers le rez-de-chaussée du pavillon Nord, en forçant la serrure de la porte qui donne accès au vestibule dudit pavillon. Et, à cet endroit, toujours avec le même instrument, ils ont forcé la porte du cabinet de travail de la sœur Rosalie, chargée du service des vieillards incurables; toutes les armoires ont été bouleversées, et le tiroir d'une table dans lequel étaient renfermés quatre porte-monnaie contenant ensemble 120 fr. Ils ont pris un porte-monnaie en cuir couleur marron dans lequel il y avait un franc seulement, et se sont emparés d'une somme de 120 fr. contenue dans les trois autres porte-monnaie qu'ils ont laissés.

Nous devons ajouter que les sommes volées appartenaient à plusieurs vieillards incurables qui en avaient confié la garde à la religieuse pour leur prodiguer quelques douceurs.

En présence de ce vol fait à la misère et afin de ne pas priver ces malheureux des douceurs qui leur étaient réservées, dit la *Dépêche*, nous croyons devoir faire un appel à la générosité du public cadurcien qui manifestera une fois encore sa sympathie pour les déshérités de la fortune.

Concert de l'Orphéon

Programme du Concert qui sera donné demain dimanche 11 septembre, par l'Orphéon de Cahors, sur les Allées Fénélon, de 8 heures 1/2 à 10 heures 1/2 du soir :

1. Les Braves, marche (Puech) Orchestre.
2. Chœur des Romains (J. Massenet) Orphéon.
3. Scènes Tartares (L. de Rillé) Orphéon.
4. Une nuit aux avant-postes (Giroud)... Orphéon.
5. Lucie de Lammermoor, duo (Donizetti) MM. Dallard et Rolles.
6. Le Colporteur (L. de Fays) Orphéon.
7. A. La Coupe du Roi de Thulé (Diaz)... M. Arnaudet.
- B. Légende du Roi Gambrinus (O. Métra)
8. Le Combat des Trente (Jaquemot) Orphéon.
9. Le Beau Danube bleu (Strauss) Orphéon et Orchestre.

A propos du concert de demain

Demain, dimanche, notre sympathique société, l'orphéon cadurcien, donnera un concert sur les allées Fénélon.

Comme dimanche dernier, la population cadurcienne, privée de divertissements, accourra sur nos promenades afin d'applaudir les heureux vainqueurs du concours de Nîmes.

A ce sujet nous présenterons — au nom de plusieurs de nos concitoyens qui nous en ont prié, — une supplique à notre municipalité. Nous savons que nos édiles n'épargnent ni leur temps, ni leur peine pour être utiles à la population et nous sommes sûrs d'avance que notre réclamation sera bien accueillie.

Ne pourrait-on pas, quelques instants avant le concert annoncé, arroser un peu nos promenades ? Nos compatriotes ont certainement été incommodés dimanche, par l'épais nuage de poussière que les promeneurs soulevaient involontairement sous leurs pas. On pourrait, croyons-nous, remédier facilement à ce fâcheux état de choses.

Sans doute, en ce moment, la ville de Cahors n'a pas à dépenser inutilement de l'eau; mais vers 6 heures du soir, alors que toutes les fontaines coulent abondamment, on pourrait recueillir quelques barriques d'eau pour arroser les allées Fénélon. — La population cadurcienne s'en réjouirait et nos excellents orphéonistes pourraient — sans être incommodés par la poussière — nous charmer une fois encore par la pureté et l'harmonie de leurs chants.

Lait falsifié

Récemment une plainte était portée à M. le commissaire de police, contre une marchande de lait.

Deux échantillons furent saisis et le lait fut reconnu falsifié.

L'affaire, qui promet d'être intéressante, viendra prochainement devant le tribunal.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 8 au 10 septembre 1898

Naissances

Constant Maurice-Jules, rue des Soubiours, 6.

Décès

Lagrive Pierre, cultivateur, 72 ans, à l'hospice.

Valet Louise-Marcelle, 13 mois, rue Bouscarat, 4.

Planard Firmin, soldat au 7^e de ligne, 23 ans, célibataire, à l'hospice.

Molinier Guillaumette, veuve Rival, 74 ans, sans profession, Quai Ségur, 19.

Arrondissement de Cahors

LALBENQUE. — *Banquet démocratique.* — Sur l'initiative de M. Guilhem, maire de Lalbenque, un banquet démocratique aura lieu le dimanche 15 courant, à Lalbenque, le banquet sera présidé par MM. Talou sénateur et Ruy, député.

Le prix de la cotisation est de 3 francs. Les adhésions seront reçues jusqu'à mardi soir chez M. le maire de Lalbenque.

ALBAS. — *Obsèques.* — Mardi, ont eu lieu les obsèques de M. Dulac, ancien maire de la commune, décédé à l'âge de 76 ans, après une longue et cruelle maladie.

M. Dulac était un vétéran des luttes politiques; sous l'Empire, il ne cessa jamais d'affirmer ses convictions républicaines; depuis 1870, il consacra tout son dévouement et toute son expérience à l'organisation du parti démocratique.

— *Empoisonnement.* — Un cas d'empoisonnement s'est produit, que nous signalons, pour mettre en garde contre certaines imprudences, les populations de nos contrées.

A la suite de l'ingestion de raisins sulfatés, deux membres de la famille R... ont été pris de vomissements violents et ont éprouvé tous les symptômes d'un empoisonnement. Grâce à l'emploi immédiat d'un contre-poison énergique, tout danger a été conjuré.

Il sera prudent de plonger pendant quelque temps les raisins dans l'eau avant de les manger.

COURS. — Le maire de Cours (Lot), nous prie d'annoncer que la sécheresse a enlevé à l'agriculture la moitié des récoltes destinées à l'alimentation de l'homme et des animaux.

De tout temps le gouvernement a accordé des remises d'impôts aux sinistrés de toute nature.

Aucun de ces sinistres n'a jamais approché la perte qu'occasionne cette année la sécheresse.

Comme M. le Maire nous le demande, nous essayerons dans notre journal d'éclairer les administrations municipales sur ce qu'elles ont à faire pour obtenir un tout petit soulagement aux cruelles misères qui les accablent.

MONTCUQ. — *Foire.* — A cause de l'excessive chaleur qui s'abat depuis longtemps sur notre région, la foire du 7 septembre n'a pas été aussi belle que les années précédentes.

Voici quels sont les principaux cours pratiqués :

Bêtes à cornes, 730 paires, baisse; veaux, 32, vendus de 60 à 80 c. le kilo; bêtes à laine, 640, baisse; moutons gras, vendus 55 c. le kilo; porcs gras, vendus 44 fr. les 50 kilos; porcelets 150, vendus de 10 à 30 fr. la pièce; laine, 30 quintaux, vendue 45 c. la livre; oies, 250, vendues de 5 à 7 fr. la paire; volailles, 300 paires, vendues 60 c. la livre; canards, 70 paires, vendus 50 c. la livre; pigeons, 300 paires, vendus 75 c. la livre; lapins, 50, vendus 25 c. la livre; œufs, 30,000, vendus 75 c. la douzaine.

A la halle aux grains : blé, 150 hectolit. vendus 20 fr. l'hectol.; maïs, 10 hectolitres, vendus 13 fr. 75 l'hectolitre.

Prunes. — Cours pratiqués : les 90, vendues 14 fr. les 50 kilos; les 110, vendues 11 fr. les 50 kilos; fretin, vendues 6 fr. les 50 kilos.

La récolte des prunes s'annonce comme très abondante; mais le fruit sera généralement de petite grosseur.

SAULIAC. — *Incendie.* — Un incendie dont les causes sont inconnues s'est déclaré dans un bois appartenant à MM. Rigouste, maire, et A. Escarrié, propriétaire. Pertes six cents francs environ.

PUY-L'ÉVÈQUE. — Foire. — Foire peu importante, affaires presque nulles sur les bœufs.
Vente mauvaise sur les moutons et sur les porcs.
Poules, de 3 à 5 fr. la paire.
Poulets, de 2 à 3 fr. la paire.
Vente mauvaise sur les oies à cause de la sécheresse qui persiste toujours.
Blé, de 17 à 18 fr. les 4/5.

MAUROUX. — Accident. — Un bien triste accident est arrivé à M. Maratuech, de Larigaud; en émondant un chêne le malheureux s'est laissé choir et s'est fait, dans sa chute, de graves blessures.
D'après M. le docteur Amblard, de Fumel, sa vie serait en danger.

Arrondissement de Figeac

CARAYAC. — Conseil municipal. — Appelé à faire connaître s'il désire que l'école mixte soit dirigée par un instituteur ou par une institutrice, le conseil s'est prononcé pour un instituteur.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Tribunal correctionnel. — Audience de vacation du 8 septembre. — Le nommé Eugène Vignes, domestique à Sarrazac, est inculpé de coups et blessures sur la personne du nommé Sylvain Maurel, domestique au même lieu.
Reconnu coupable, Vignes est condamné à 20 francs d'amende avec bénéfice de la loi Bérenger et à 20 francs de dommages-intérêts envers la partie civile.
— Pierre B... qui a voyagé sur la ligne de Saint-Denis à Aurillac sans billet est condamné par défaut à 20 francs d'amende et aux dépens pour cette contravention aux règlements des chemins de fer.
— Alphonse Maury, domestique à Gourdon, est prévenu de vol de poules au préjudice du nommé Forêt, propriétaire à Bégoulène, commune de Gourdon, ce qui lui coûte 24 heures de prison, avec bénéfice de la loi Bérenger.
— Firmin Cassan, âgé de 40 ans, cultivateur à Dégagnac, qui a volé une botte de paille au préjudice du sieur Salgues, propriétaire à Lantis, commune de Dégagnac, est condamné à 5 fr. d'amende et aux dépens, avec bénéfice de la loi Bérenger.
— Augustin Dumas, demeurant à Peyrilles, est prévenu du vol d'un chien au préjudice du nommé Jean Blancassagne, marchand de moutons à Vayrignac (Dordogne). Ce vol a été commis à une des dernières foires de Gourdon.
Dumas ne comparait pas devant le tribunal, il est donc condamné par défaut à trois mois et un jour de prison et aux dépens.
Ce triste citoyen a déjà subi douze con-

damnations antérieures pour vol ou vagabondage.

— Antoine Fournier, métayer, âgé de 51 ans, demeurant à Monsalvy, commune de Lavercaillère, est inculpé d'abus de confiance au préjudice du nommé Janis, son maître.
Après l'audition des témoins, le réquisitoire du ministère public et la plaidoirie de M^e Serres, avocat, défenseur du prévenu, cette affaire a été mise en délibéré pour le jugement être rendu à une audience ultérieure.

GIGNAC. — Incendie. — Un incendie s'est déclaré mercredi dernier dans la maison du nommé Clauzade Jacques, cantonnier. Le feu s'est communiqué aux maisons de la veuve Durand et Vyssières, y attendant.
Ces trois immeubles ont été détruits, Les pertes sont de 5.000 francs environ. Il y a assurance pour partie seulement. Les causes du sinistre sont inconnues.

Chez nos voisins

FUMEL. — Foire. — Foire belle mais affaires insignifiantes sur les bœufs.
Moutons gras, 70 cent. le kilo.
Porcs gras de 50 à 90 fr. l'un ou de 38 à 46 fr. les 50 kilos.
Petits porcs, de 5 à 20 fr. l'un selon grosseur.
Volaille de 55 à 70 cent. la livre.
Blé, de 18 à 20 fr. l'hect.

MARCHES

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	199	118	64 à 76
Vaches.	33	10	45 à 58
Moutons.	875	610	70 à 82
Porcs.	1007	807	45 à 55

La Vilette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	2452	2144	0.47 à 0.83
Vaches.	614	494	0.46 à 0.82
Taureaux.	228	181	0.37 à 0.76
Veaux.	1528	1374	0.65 à 1.14
Moutons.	16511	14713	0.60 à 1.04
Porcs.	4881	4831	0.480 à 1.10

Bœufs. — Vente mauvaise.
Vaches. — Vente mauvaise.
Taureaux. — Vente mauvaise.
Veaux. — Vente calme.
Moutons. — Vente difficile.
Porcs. — Vente calme.

BULLETIN FINANCIER

C'est la réaction qui l'emporte aujourd'hui sur l'ensemble des cours, provoquée par les bruits de démission du Ministre de la guerre qui quitterait le ministère plutôt que de consentir à la révision et aussi sur les nouvelles qui nous viennent d'Angleterre et d'Orient.
Le 3 0/0 vaut 103,22; le 3 1/2 106,05; l'amortissable 101,75.
Nos établissements de Crédit gardent leurs positions: le Crédit Foncier se traite à 695; le Crédit Lyonnais à 877; le Comptoir National d'Escompte à 587; la Société Générale à 550.
Le Suez réactionne à 3685.
L'Italien sans affaires cote 93,05; l'Extérieure revient à 41,60; le Portugais vaut 23,25; le Turc 23; la Banque Ottomane 552; le 3 0/0 Russe 1891 fait 96,90; le 3 0/0 1896 est à 96,70.
Aucun cours coté à terme sur les actions de nos chemins français.
Au comptant les obligations de la Ville de Paris 1886 cotent 405,50 et pour les quarts 102.
Les actions de la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles sont toujours recherchées à 197.

ECOLE DE NOTARIAT
Enregistrement et hypothèques
THÉORIQUE ET PRATIQUE
DE TOULOUSE (36^e ANNÉE)

Reprise le 15 octobre. — Succès certain

Grand Café de Bordeaux
BOULEVARD GAMBETTA

A partir du 15 septembre, ce café sera tenu par M. JACQUES LASSUS du CAFÉ RICHELIEU.

Cet établissement se recommande à MM. les consommateurs par des consommations de tout premier choix.

CAFÉ RICHELIEU

M. ALEXANDRE MARCILHAC a l'honneur de prévenir le public qu'à partir du 15 septembre il prend la direction du CAFÉ RICHELIEU.

Consommations de premier choix. — Liqueurs de 1^{re} marque. — Service irréprochable.

IMPRIMERIE & JOURNAL

à céder pour raisons de famille. Maison en pleine prospérité située sur l'une des plus belles plages du littoral de la Manche. — Matériel en très bon état.

Journal hebdomadaire grand format, — bi hebdomadaire pendant la saison. Faible loyer, comprenant: Chalet d'habitation, ateliers d'imprimerie, deux jardins. Bail 12 ans, avec promesse de vente.

Ecrire H. G., Agence Havas, 8, Place de la Bourse, à Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

AVIS DE LA COMPAGNIE

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a consenti, sur la demande du Commissa-

riat général de l'Exposition, une réduction de 50 % sur les prix de ses tarifs généraux et spéciaux, avec minimum de 2 centimes par tonne et par kilomètre, pour le transport des matériaux destinés à la construction des palais, pavillons et autres ouvrages que l'Administration de l'Exposition de 1900 édifiera en vue de cette Exposition.

Les intéressés devront s'adresser au Commissariat général de l'Exposition pour faire ramener, par son intermédiaire, à ce taux de réduction, les prix qui leur auraient été réclamés pour ces transports.

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même l'absence des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gom-mées et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après:

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Margue-riette), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le *Livret Guide* de la Compagnie, dont l'envoi, gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) et vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano.

LE COCHER 606

Deuxième partie

VIII

UN CRIME SOUTERRAIN

Anatole s'abandonna tout-à-coup à sa faiblesse. Il plia comme s'il était vaincu. Thomack le sentit se détacher de lui et peser sur son bras. Alors au lieu de tomber à terre, comme l'Indien s'y attendait. Anatole se raidit et frappa à l'aventure avec le couteau.
Un coup atteignit Thomack, qui poussa des hurlements de fauve.
— Il était temps ! s'écria Tiret.
Mais, au moment où il se croyait délivré, le blessé se rua sur lui et, par un suprême effort, l'envoya rouler dans la vase.
Un épouvantable cri ébranla le souterrain et couvrit le bruit du clapotement d'une masse liquide.
Quant à Thomack, il était baigné dans son sang.
Libre de ses mouvements, la jeune Marie était ranimée à la fraîcheur du souterrain. Elle n'avait du reste aucune blessure sé-

rieuse. Se retrouvant dans cet obscur dédale après une agression si prompte qu'elle ne savait pas comment cela avait pu se produire, elle chercha à rappeler ses souvenirs. Elle y parvint à peine. Il demeurait toutefois évident pour elle qu'elle était dans le Trou-au-Loup, et que Tiret l'y avait jetée.

Comment ferait-elle pour en sortir ? Revendrait-elle pour la reprendre ! Cette dernière crainte lui donna des forces. Elle se sentait brisée, mais elle ne voulait pas mourir là, dans cette nuit avec ces terreurs...

Elle réussit à se redresser et, s'appuyant aux parois du souterrain, elle fit quelques pas, mais elle glissa et se retint pour ne pas tomber.

— Comme c'est gluant ! dit-elle avec dégoût. Alors elle entendit au-dessus de sa tête des voix qui criaient :

— Elle est morte !... Il l'a tuée !...
— C'est moi que l'on croit morte, pensa-t-elle.

Et, tout à coup, elle s'arrêta par un mouvement instinctif de frayeur.

— C'est près d'ici que doit être la mare, murmura-t-elle, cette mare d'où l'on ne sort plus quand on a le malheur d'y tomber !...

Marie savait parfaitement, pour l'avoir entendu dire par les villageois, où cette mare était située : Elle bouchait une galerie transversale et s'étendait jusqu'au bout de la grande artère, du côté du hameau.

Mais l'infortunée, ignorant à quel endroit son ravisseur pouvait l'avoir laissée, redoutait toujours de voir le mur manquer sous sa main

et de sentir ses pieds s'enfoncer dans la vase de la mare. Elle avançait donc avec des précautions infinies, et, malgré son grand désir de retourner à la lumière, elle s'arrêtait parfois en frissonnant.

Enfin, o bonheur ! il lui sembla distinguer des lignes confuses dans cette nuit fatale. Elle hasarda quelques pas encore et ne douta plus que l'ouverture du souterrain ne fût là, béante devant elle !... Alors, elle se mit à courir, escalada les marches d'un escalier effondré.

Elle se trouva en plein jour, dans le sentier bordé d'arbres.

Elle poussa un cri de délivrance.

Mais, jetant les yeux sur ses vêtements, elle les vit maculés de sang.

— Ah !... je suis blessée !... murmura-t-elle. Et dans son émotion, elle s'assit sur l'herbe, croyant souffrir. Elle s'examinait portant la main sur ses bras, sur son front.

Elle aperçut alors du sang au bout de ses doigts, et éprouva une petite douleur au dessus du sourcil.

— C'est là dit-elle. Ce n'est pourtant qu'une égratignure... mais, tout ce sang d'où vient-il !

Et une crainte plus impérieuse que sa situation lui arracha un cri :

— Au secours ! au secours !
— Un homme accourut à son appel. C'était William.

— Comment, vous aussi ! Que s'est-il donc passé ?

Ce sang !... parlez, ma chère Marie !...
— C'est Anatole qui m'a jetée dans le Trou-au-Loup. J'ai cru qu'il voulait me tuer. Je me

suis évanouie et j'ai pourtant entendu la voix de Thomack.

On accourait de toutes parts. Le bois sembla plus peuplé que le village.

— J'effraye les gens ! observa-t-elle. J'ai eu bien peur dans le Trou-au-Loup !

William se pencha sur sa fiancée et bien bas, d'un ton suppliant :

— Ne nommez pas Anatole !
On l'entourait déjà, on la questionnait.

— Ah ! l'on ne vous a pas tué comme la parisienne !... disait-on.

Marie eut un mouvement de surprise et d'épouvante.

— On tue à Néers !... qui donc ? Elle frissonnait.

William voulait l'emporter.

— Attendez, réclama un paysan soupçonneux. La demoiselle est pleine de sang et de terre blanche du Trou-au-Loup. Qu'est-il arrivé ? Il faut qu'elle l'avoue.

— Je ne sais pas, répondit-elle en balbutiant. Cependant le sol était glissant, et l'on à crié près de moi, j'en suis sûre.

— Allons, il faut voir ça. Il ne sera pas dit qu'à Néers on accusera un d'Hersel d'assassinat et qu'on blessera sa fille, sans que nous sachions comment cela s'est passé.

— Que dites-vous ? Mon père !... arrêté peut-être !... Ah ! William, sauvez le !... s'écria Marie prise d'une nouvelle syncope.

On descendait en foule au Trou-au-Loup.

(A suivre).

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1345^e livraison (10 septembre 1898).

Les plumes du Paon, par G. de Beauregard et H. de Gorsse. — Le Costume en France : La mode aux derniers jours de la monarchie, par Mme Barbé. — Lettres du régiment, par Louis d'Or. — Satan le Baudet, par Félix Laurent. — Mendelssohn, par H. Heinecke.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N^o 37 (10 septembre 1898).

1^o Chez les Indiens du Nord de la Colombie. Six ans d'exploration, par le Comte Joseph de Brettes.

2^o A travers le monde : Les chemins de fer Japonais, par Willetard de Laguérie. — Les Allemands à Kiao-Tchou.

3^o A travers la nature : Un dangereux parasite des arbres fruitiers. Le Pou de San José, par Paul Combes.

4^o Grandes courses de terre et de mer : — La sécurité de la navigation.

5^o Livres et Cartes.

6^o Les Revues étrangères : Statistique de l'instruction publique dans la principauté de Bulgarie (Mittheilungen der geographischen gesellschaft).

7^o Les plantations du Cameroun (Deutsche kolonialzeitung) — La récente révolte des Musulmans du Turkestan (Bibliothèque universelle et Revue suisse).

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

SAINT-NICOLAS. — 19^e année. — Sommaire du n^o 41. — 8 septembre 1898.

Deux mères (E. Dupuis). — Les Aveugles et l'Éléphant du Roi, (X...). — L'enfant prodige (Louis Morin). — Jean Tapin (Cap. Danrit). — Histoire de Jocko (Meryem (Cecy)). — La Robe rose (V. Aury). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par E. Niesker, Louis Morin, Paul de Sémant, W. Kuhnert, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^{ie}, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n^o 1319, du 10 septembre 1898.

La scie diamantée, par J. Laffargue. — Les miroirs de verre dans l'antiquité, par M. Berthelot. — Câble sous-marin français de Brest à New-York, par F. Delannoy. — Abeilles et miellées, par Léon Dufour. — L'acide carbonique dans l'air, par J.-F. Gall. — Le sulfate de fer et les mauvaises herbes. — Nouveau télégramme pour batteries de côte, par L. Bacié. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 5 septembre 1898, par Ch. de Villedeuil — Expériences de télégraphie sans fils, par J. Dulong.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE MONDE ILLUSTRÉ Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2163 du 10 septembre 1898.

GRAVURES : Hollande : Amsterdam : Les fêtes du couronnement de la reine Wilhelmine. — L'arc de triomphe. — Les préparatifs de la fête. — Décoration de la Bourse — La place du Dam, etc., etc.

Russie : Fêtes pour l'inauguration du monument d'Alexandre II, à Moscou. — Le monument. — Le cortège impérial quitte le monastère des miracles.

Paris : Les travaux du prolongement du chemin de fer d'Orléans : Neuf dessins.

Départements : Port-en-Bessin : Les rochers de la plage. — L'entrée du port. — La ville à vol d'oiseau.

Brest : Le lancement du cuirassé « Iéna ». — Alger : Arrivée de M. Laferrère, Gouverneur général. — 3 photographies.

Portraits : M. le général Renouard, chef de l'Etat-Major général de l'armée.

Voyages : L'exploration du lieutenant Blondiaux. — 6 dessins.

Science illustrée, Beaux-Arts : Deux amis au repos, par M. André Brouillet.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Veron — Un projet de désarmement en 1713, par Léo Claretie. — Les Fêtes de Moscou. — Le couronnement de la reine Wilhelmine. — Le prolongement du chemin de fer d'Orléans, par L. de Montarlot. — Un nouveau port militaire. — La science illustrée, par le docteur Servet de Bonnières. — L'exploration du lieutenant Blondiaux, par Néd-Noll. — Théâtres, par H. Le maire. — Chronique sportive, par Wilmite.

Explications des gravures, Echees, Rébus, Récréations, Revue comique, Sport, Monde financier, Bibliographie, vélocipédie, etc.

Roman : Sur une piste, nouvelle, par Edmond Prat et Ch. Le Crest.

Le numéro : 50 centimes.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Un bateau-rouleur (G. Hamelin). — Les petits

abus de l'hygiène, la bouteille à cracher (Max de Nansouty). — Les trychophytions, champignons parasites de l'épiderme (Paul Combes). — L'eau et la mortalité à Paris. — Le vrai Japon (Henry de Valsaintes). — La stabilité des locomotives. — La conquête des airs (suite) Gaston Jungla. — Le doyen des carillons (L. Reverchon). — La peste des eaux douces (Albert Vacquiers). — Revue des Inventions : Projections et portraits par l'éclairage à l'acétylène. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme : Les canots à pétrole. — La lanterne kaléidoscope. — Un pneumatique sans chambre à air. — Les freins par contre-pédalage. — Les automobiles à l'armée. — Petite Poste. — Bibliographie.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris. Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr. Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. — 110, rue de l'Université. — Dir. : Marcel Fournier. — Abonn., 25 fr.; U. P., 30 fr.; le n^o, 3 fr. — A. Collin et C^{ie}, Paris. — Sommaire du numéro du 10 Septembre (n^o 51).

I. — Articles :

1. L'Arbitrage International et la Codification du Droit des Gens. (A propos du rescrit du Tsar), par M. Emmanuel Besson.

2. L'Intensité de la Crise Agricole d'après la Statistique décennale de 1892, par M. Maurice Bourguin, Professeur d'économie politique à l'Université de Lille.

3. Le Nouveau Régime de Publicité des Droits Réels en Angleterre, par M. Jacques Dumas, Docteur en Droit.

4. Le Socialisme en Espagne (suite et fin), par M. G. Maze-Sencier.

5. L'Ecole Coloniale, par M. Xavier Trevey.

6. Notes sur la Conciliation entre Patrons et Ouvriers, par M. J. Mathorez.

II. — Variétés, Notes, Voyages, Statistiques et Documents :

1. Le Prince de Bismarck et ses Maîtres, par M. Edouard Simon.

2. Lord Brougham et sa Philosophie Politique, par le V^{ic} de Lestrade.

III. — Revues des principales Questions Politiques et Sociales :

Revue des Questions Coloniales, par le Dr Rouire.

IV. — La Vie Politique et Parlementaire à l'Etranger :

1. Allemagne, par le D^r C. Montanus.

2. Belgique, par M. Lorand, Membre de la Chambre des Représentants.

V. — La Vie Politique et Parlementaire en France :

1. Chronique Politique Intérieure, par M. Félix Roussel.

2. La Vie Parlementaire, par * * *

VI. — Chronologie Politique Etrangère et Française.

VII. — Bibliographie.

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JOURS De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET Mécanicien-Chirurgien Dentiste Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g. Prothèse et Réparations nts et Dentiers livrés en 48 heures.

J. VALDIGUIÉ PHOTOGRAPHE A CAHORS Lauréat des grandes Expositions Internationales 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avec livraison. — Derniers progrès du jour Spécialité d'AGRANDISSEMENTS, INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

Chez M^{me} ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS SERVICE D'ÉTÉ

Table of train schedules from Paris to Toulouse. Columns include destination, departure/arrival times, and train types (OMNIBUS, EXPRESS, etc.). Destinations listed include Limoges, Brive, Cahors, Montauban, and Toulouse.

(1) Le train EXPRESS 2 qui part de Paris à 7 h. 50, prend des voyageurs de 2^e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3^e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà.

Table of train schedules from Toulouse to Paris. Columns include destination, departure/arrival times, and train types. Destinations listed include Cahors, Montauban, and Paris.

Table of train schedules from Cahors to Libos. Columns include destination, departure/arrival times, and train types.

Table of train schedules from Libos to Cahors. Columns include destination, departure/arrival times, and train types.

Table of train schedules from Cahors to Capdenac. Columns include destination, departure/arrival times, and train types.

Table of train schedules from Capdenac to Cahors. Columns include destination, departure/arrival times, and train types.

Advertisement for MAISON G. BLANC, TAILLEUR, CAHORS. Text describes the quality of clothing and services offered, including measurements and various styles.

Advertisement for 1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE. Includes an illustration of the device and text describing its features and availability.